

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 248/2025

A LA SOCIETE INVEST CONGO.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de réhabilitation de l'immeuble Kimpoko, conclu avec le Ministère de l'Emploi et Travail, pour un montant total hors taxe de dol ars américains un million quatre cent quatorze mille nonante-six, quarante-cinq centimes (USD 1 414 096,45) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains neuf mille huit cent nonante-huit, soixante-huit centimes (USD 9 898,68), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 28/10/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général